



# Financer

SA FORMATION PROFESSIONNELLE

Acquérir et actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle et la sécurisation de son parcours professionnelle

## ENTREPRISE

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

**-50** salariés

FINANCEMENT OPCO

-11 salariés :  
3 200 à 3 550 € selon TVA

**+50** salariés

FINANCEMENT ENTREPRISE

## SALARIÉ

**CPTF**

COMPTE PERSONNEL  
FORMATION DE TRANSITION  
PROFESSIONNELLE

Permet aux salariés (CDI, CDD, Intérimaire, intermittents d'accéder à une formation, se qualifier ou se reconvertir tout en conservant sa rémunération

Formations certifiantes qualifiantes

**CPF**

COMPTE PERSONNEL  
FORMATION

-500 €/an (plafonné à 5 000 €

Abondement possible par l'employeur

Formtions inscrites au RNCP (pas les CQP)

## DEMANDEUR D'EMPLOI

**PTF**

Formations financées par la Région

**AFC**

Formations conventionnées financées par Pôle Emploi

**Si budget CPF**

Inscription via le compte d'activité, mobilisation des droits et cofinancement, si nécessaire

**Si pas de budget CPF**

Recours à l'Aide Individuelle via Pôle Emploi